



Comptes annuels consolidés 2023
Garde aérienne suisse de sauvetage Rega

Bilan au 31 décembre

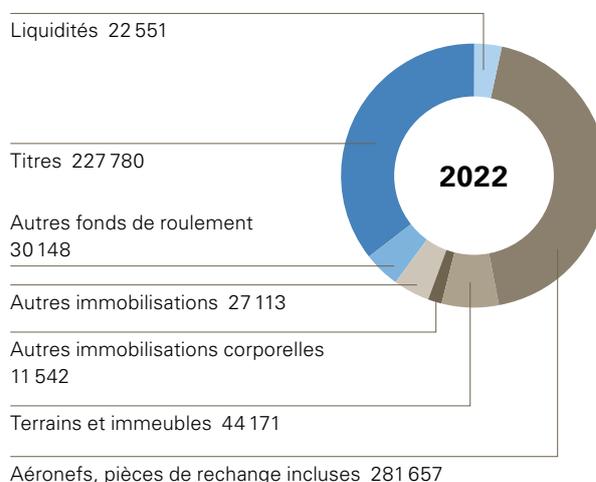
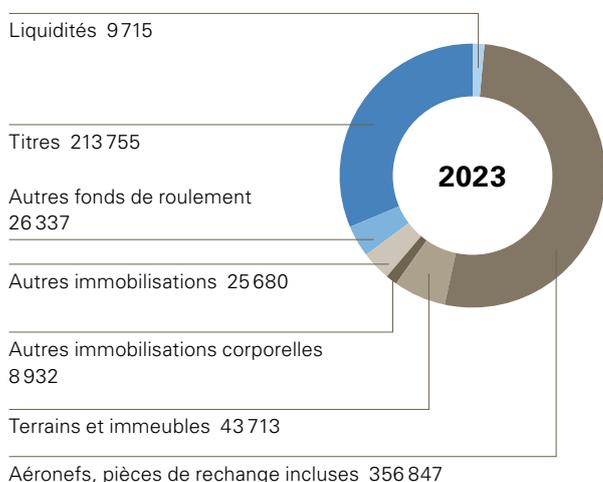
en milliers de CHF

Actifs

		2023	en %	2022	en %
Fonds de roulement					
Liquidités	1.1	9 715	1.4	22 551	3.5
Titres	1.2	213 755	31.2	227 780	35.3
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	1.3	9 410	1.4	12 676	2.0
Autres créances	1.4	4 077	0.6	934	0.1
Réserves	1.5	8 059	1.2	8 273	1.3
Actifs transitoires	1.6	4 791	0.7	8 264	1.3
Total		249 806	36.5	280 479	43.5
Immobilisations					
Immobilisations corporelles					
Aéronefs, pièces de rechange incluses	1.7	356 847	52.1	281 657	43.7
Terrains et immeubles	1.8	43 713	6.4	44 171	6.8
Autres immobilisations corporelles	1.9	8 932	1.3	11 542	1.8
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations financières	1.10	7 485	1.1	8 956	1.4
Actifs liés	1.11	220	0.0	200	0.0
Actifs liés	1.12	17 974	2.6	17 957	2.8
Total		435 172	63.5	364 481	56.5
Total des actifs		684 980	100.0	644 961	100.0

Actifs

en milliers de CHF



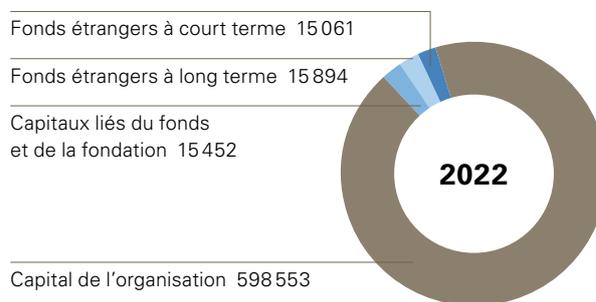
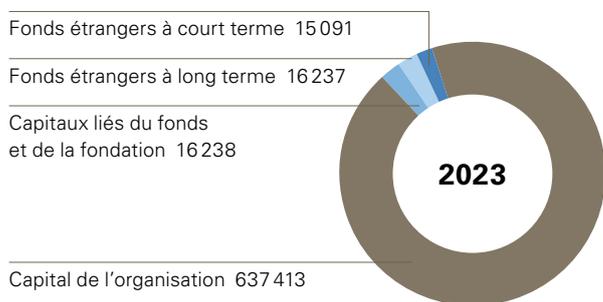
■ ■ ■ Fonds de roulement ■ ■ ■ ■ Immobilisations

Passifs

		2023	en %	2022	en %
Fonds étrangers à court terme					
Engagements sur livraisons et prestations à des tiers		7 009	1.0	7 710	1.2
Autres engagements à court terme	1.13	497	0.1	705	0.1
Passifs transitoires		3 580	0.5	3 487	0.5
Provisions	1.14	4 004	0.6	3 158	0.5
Total		15 091	2.2	15 061	2.3
Fonds étrangers à long terme					
Provisions	1.14	16 237	2.4	15 894	2.5
Total		16 237	2.4	15 894	2.5
Total fonds étrangers		31 328	4.6	30 955	4.8
Capitaux liés du fonds et de la fondation		16 238	2.4	15 452	2.4
Capital de l'organisation					
Capital de base		100	0.0	100	0.0
Capital lié		256 535	37.5	233 701	36.2
Capital libre		380 778	55.6	364 752	56.6
Total		637 413	93.1	598 553	92.8
Total des passifs		684 980	100.0	644 961	100.0

Passifs

en milliers de CHF



■ Fonds étrangers ■ Capital de l'organisation

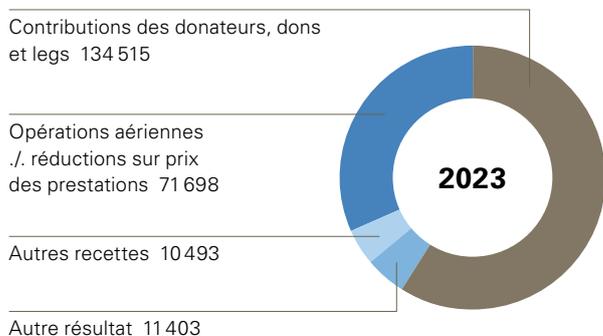
Compte d'exploitation

en milliers de CHF

		2023	en %	2022	en %
Produits d'exploitation					
Contributions des donateurs, dons et legs	2.1	134 515	62.1	131 014	61.5
Opérations aériennes	2.2	85 730	39.6	86 553	40.6
Autres recettes	2.3	10 493	4.8	8 082	3.8
Réductions sur prix des prestations	2.4	-14 032	-6.5	-12 446	-5.8
Total		216 705	100.0	213 203	100.0
Charges d'exploitation					
Aéronefs	2.5	-23 769	-11.0	-24 820	-11.6
Charges d'intervention	2.6	-12 517	-5.8	-12 249	-5.7
Personnel	2.7	-85 860	-39.6	-81 554	-38.3
Immeubles	2.8	-4 470	-2.1	-4 977	-2.3
Maintenance technique, véhicules	2.9	-3 241	-1.5	-3 108	-1.5
Assurances	2.10	-1 227	-0.6	-1 563	-0.7
Charges de gestion et d'informatique	2.11	-19 993	-9.2	-18 495	-8.7
Relations publiques	2.12	-9 693	-4.5	-9 909	-4.6
Amortissements	2.13	-27 693	-12.8	-20 941	-9.8
Total		-188 463	-87.0	-177 615	-83.3
Résultat d'exploitation					
		28 243	13.0	35 588	16.7
Gains/Pertes résultant de la sortie d'immobilisations	2.14	-13	0.0	-2 894	-1.4
Résultat financier	2.15	10 916	5.0	-18 585	-8.7
Résultats du fonds et de la fondation liés	2.16	784	0.4	-19	-0.0
Résultat hors exploitation	2.17	-282	-0.1	1 863	0.9
Impôt sur les bénéfices		-2	0.0	0	0.0
Résultat annuel avant affectation au capital de la fondation liée					
		39 646	18.3	15 953	7.5
Affectation au capital de la fondation liée		-786	-0.4	25	0.0
Résultat annuel avant affectation au capital de l'organisation					
		38 860	17.9	15 978	7.5
Affectation au capital de l'organisation		-38 860	-17.9	-15 978	-7.5
		0	0.0	0	0.0

Recettes

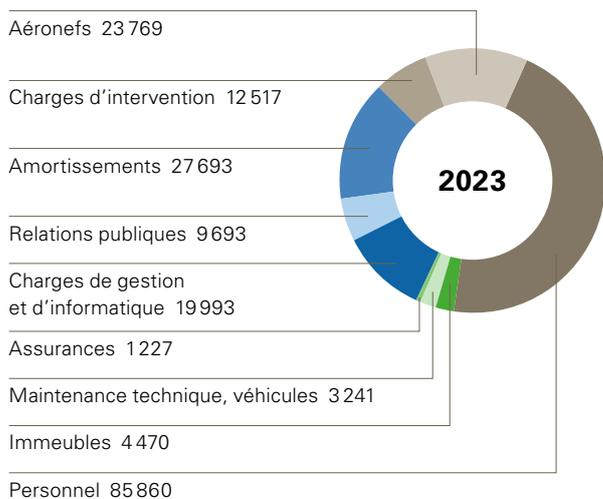
en milliers de CHF



Les revenus des contributions de donateurs, dons et legs ont augmenté de CHF 3,5 millions par rapport à l'année précédente.

Charges

en milliers de CHF



Les charges d'exploitation ont augmenté de CHF 10,8 millions par rapport à l'année précédente.

Les augmentations de salaires et le personnel supplémentaire ont entraîné une augmentation des dépenses de CHF 4,3 millions par rapport à l'année précédente.

Résultat annuel

Compte tenu des éléments décrits ci-dessus, le résultat annuel s'élève à CHF 38,9 millions.

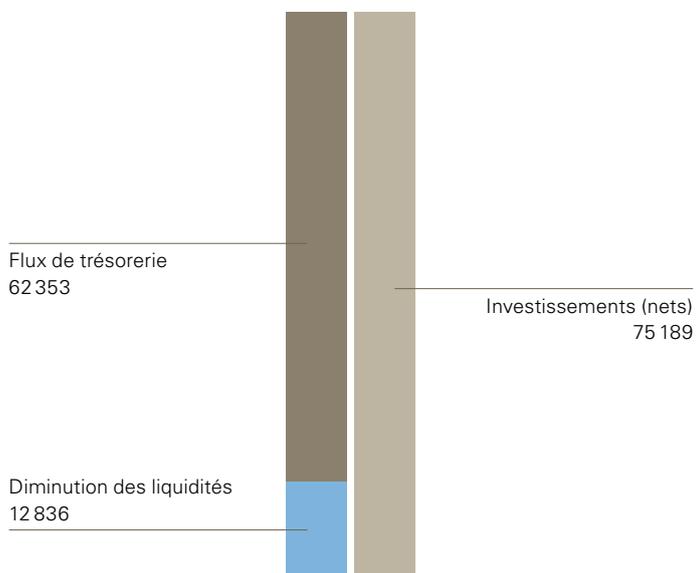
Flux de trésorerie

en milliers de CHF

	2023	2022
Résultat annuel avant affectation au capital de la fondation liée	39 646	15 953
Amortissements des immobilisations	27 693	20 941
Abandon de créances en faveur de donateurs, paysans de montagne et personnes en situation de détresse sociale	14 027	11 052
Pertes sur débiteurs et modification de ducroire	- 143	1 245
Diminution/Augmentation des provisions	1 189	- 1 027
Gains/Pertes sur placements financiers	- 20	310
Gains/Pertes résultant de la sortie d'immobilisations	13	2 894
Diminution/Augmentation des créances résultant de livraisons et de prestations	- 10 618	- 5 715
Diminution/Augmentation des réserves	214	- 798
Diminution/Augmentation des autres créances et des actifs transitoires	331	5 347
Diminution/Augmentation des engagements résultant de livraisons et de prestations	- 701	2 239
Diminution/Augmentation des autres engagements et des passifs transitoires	- 115	- 313
Gains/Pertes réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur titres	- 9 163	20 975
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	62 353	73 103
Investissements		
dans des titres	- 15 835	- 45 798
dans des aéronefs	- 92 031	- 37 355
dans des terrains et immeubles	- 1 517	- 2 590
dans d'autres immobilisations corporelles	- 2 042	- 1 821
dans des immobilisations incorporelles	- 2 835	- 2 481
Acquisition de filiales, nette de liquidités	-	- 3 461
dans des placements financiers	-	-
dans des actifs liés	-	-
Désinvestissements		
dans des immobilisations corporelles	69	22 956
dans des titres	39 001	3 151
Immobilisations financières/Participations	-	-
Immobilisations financières/Prêts	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	- 75 189	- 67 399
Diminution/Augmentation des liquidités	- 12 836	5 704
État des liquidités au 1 ^{er} janvier	22 551	16 847
État des liquidités au 31 décembre	9 715	22 551

Flux de trésorerie

en milliers de CHF



Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à CHF 62,4 millions et les investissements nets à CHF 75,2 millions. Les liquidités ont diminué de CHF 12,8 millions.

Calcul de l'évolution du capital

Capitaux liés du fonds et de la fondation

(en milliers de CHF)	État 1.1.2023	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2023
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	796	–	–	–	796
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	9 323	609	–	–	9 932
Fondation La Clairière - les Curnilles	5 332	177	–	–	5 509
Total	15 452	786	–	–	16 238

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2022
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	796	–	–	–	796
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	8 728	595	–	–	9 323
Fondation La Clairière - les Curnilles	–	5 953*	–	–620	5 332
Total	9 524	6 548	–	–620	15 452

* Ajout dû à une modification du périmètre de consolidation

L'objectif du fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder consiste à verser ses revenus à la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega afin d'encourager les objectifs de celle-ci, tout en maintenant en permanence la substance du fonds. Ainsi, le capital du fonds ne peut être modifié que par d'éventuels versements l'alimentant. Les immobilisations financières liées inscrites à l'actif du bilan sont évaluées à leur valeur de marché. Les différences de cours en résultant sont indiquées, avec les produits directs issus de la fortune du fonds, dans le compte d'exploitation de la Rega.

La Fondation La Clairière - les Curnilles a pour but de distribuer les revenus nets de sa fortune en vue de soutenir les activités de la fondation « Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) ». La fondation oeuvre exclusivement en Suisse, en accord avec le but qu'elle poursuit.

Capital de l'organisation

(en milliers de CHF)	Capital de base	Capital lié		Capital libre	Total
		Réserve d'investisse- ment	Capital réalisé immobilisé		
État au 1.1.2023	100	233 500	201	364 752	598 553
Augmentation de la réserve pour investissements	–	22 834	–	–22 834	–
Affectation au capital libre (résultat annuel)	–	–	–	38 860	38 860
État au 31.12.2023	100	256 334	201	380 778	637 413

(en milliers de CHF)	Capital de base	Capital lié		Capital libre	Total
		Réserve d'investisse- ment	Capital réalisé immobilisé		
État au 1.1.2022	100	197 400	201	384 874	582 575
Augmentation de la réserve pour investissements	–	36 100	–	–36 100	–
Affectation au capital libre (résultat annuel)	–	–	–	15 978	15 978
État au 31.12.2022	100	233 500	201	364 752	598 553

La réserve pour investissements a été augmentée de CHF 22,8 millions. Elle indique le besoin en investissements futurs nécessaires à la fin de l'exercice pour les actifs existants. Affichant CHF 256,3 millions, elle correspond aux amortissements cumulés de l'ensemble des immobilisations.

Le montant du capital de l'organisation atteignant environ CHF 637,4 millions, la Rega s'autofinance quasiment (soit à 93,1%), conformément à sa stratégie. Cela signifie que le volume des investissements nécessaires pour l'exploitation de la Rega (somme de toutes les valeurs d'acquisition des immobilisations) peut être financé sans recours à des fonds de tiers.

Parmi les actifs et les passifs qui avaient été transférés lors de la création de la fondation Rega (ancienne association de la Garde aérienne suisse de sauvetage), le montant de CHF 100 000 a été repris comme capital versé.

Annexe

Principes de la présentation des comptes

La présentation des comptes de la fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et de ses filiales est conforme aux Recommandations relatives à la Présentation des Comptes (Swiss GAAP RPC, en particulier Swiss GAAP RPC 21) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Le principe du coût d'acquisition/de fabrication s'applique aux comptes annuels consolidés. Celui-ci se base sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et passifs. À la date de clôture, les titres et les dérivés sont inscrits au bilan à la valeur boursière. Les principes comptables les plus importants du bilan sont exposés à partir de la page 11.

Principes et périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés se basent sur les comptes individuels, établis selon des principes uniformes, de toutes les sociétés et fondations dans lesquelles la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote ou qu'elle contrôle par le biais du Conseil de fondation.

Outre la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega, les sociétés anonymes et les fondations suivantes font partie du périmètre de consolidation :

Société	Siège	Capital social en CHF	Participations en %		But social	Lien
			2023	2022		
Schweizerische Luft-Ambulanz AG	Kloten	100 000	100	100	Société d'exploitation d'aéronefs	Cons.
Airmed AG	Kloten	1 500 000	100	100	Détentrice des participations	Cons.
Caretel AG	Kloten	100 000	100	100	Inactive	Cons.
Alp Air AG	Kloten	100 000	100	100	Inactive	Cons.
sureVIVE SA	Mendrisio	100 000	100	100	Société pour l'exploitation Point sur la situation en Suisse	Cons.
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger	Kloten				Fondation donatrice dont les produits sont versés à la Rega	C.
Fondation La Clairière - les Curnilles	Lausanne				Fondation donatrice dont les produits sont versés à la Rega	C.

Cons. = Consolidation intégrale C. = Combinée

La consolidation du capital des sociétés anonymes s'effectue selon la méthode de l'acquisition. Les fonds propres des filiales, au moment de l'acquisition ou au moment de la création, sont compensés sur la base de la valeur comptable de leurs participations dans la fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega. Au moment de l'acquisition, les actifs et les passifs de la société acquise sont évalués à leur valeur actuelle selon des principes uniformes. Toute différence restante après cette réévaluation entre le prix d'achat et les actifs nets de la société acquise est portée à l'actif en tant que goodwill dans les immobilisations incorporelles et amortie linéairement sur la durée d'utilisation de cinq ans.

La fondation Ilse et Kurt Rüdiger est liée à la fondation Rega. En effet, selon les statuts, la fondation Rega nomme le conseil de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger. De surcroît, l'unique but de cette fondation est de mettre à la libre disposition de la fondation Rega les revenus sur sa fortune. La fondation La Clairière - les Curnilles est elle aussi liée à la fondation Rega. Selon les statuts, la fondation Rega nomme le conseil de la fondation La Clairière - Les Curnilles. Dans ce cas également, l'unique but de cette fondation est de mettre à la libre disposition de la fondation Rega les revenus sur sa fortune.

Conformément à la méthode de la consolidation intégrale, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les recettes des sociétés consolidées (sociétés anonymes et fondations) sont entièrement comptabilisés. Les parts des actionnaires minoritaires dans le résultat et dans les fonds propres des filiales sont calculées en fonction du ratio de participation de ces dernières et indiquées séparément dans le bilan et le compte d'exploitation. Les éventuels gains intermédiaires sont éliminés.

Les sociétés dont le capital social est détenu par le groupe à hauteur de 20 à 50 % figurent dans les comptes annuels consolidés comme des participations non consolidées aux fonds propres. Les participations en dessous de 20 % figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires. Elles sont indiquées au poste Immobilisations financières (cf. point 1.11, page 20).

Évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués, à l'exception de la propriété immobilière, de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition ou de fabrication, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. La limite d'activation se monte à CHF 10 000.

Les durées estimées d'utilisation des équipements sont :

Propriétés de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger	60 ans
Centre Rega, Kloten	50 ans
Bâtiments des bases	35 ans
Immeubles (agrandissement, installation)	20 ans
Avions (5 % valeur résiduelle)	15 ans
Hélicoptères (20 % valeur résiduelle)	14 ans
Pièces de rechange pour les aéronefs (avions/hélicoptères)	15/14 ans
Machines, installations	10 ans
Mobilier	8 ans
Véhicules automobiles	6 ans
Télécommunication/radio	6 ans
Appareils médicaux et d'intervention	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	4 ans
Concessions	5 ans
Goodwill	5 ans

Évaluation des titres

Les titres sont inscrits au bilan à la valeur boursière au 31 décembre.

Réserves

Les réserves sont inscrites au bilan à la valeur moyenne d'acquisition.

Provisions

Les provisions sont constituées pour les engagements existants ou attendus ou dont le montant est incertain.

Le montant des provisions est basé sur l'évaluation par le Conseil de fondation et correspond aux charges futures escomptées à la date de clôture du bilan.

Autres actifs/autres fonds étrangers à court et à long termes

Sans autre mention, les autres actifs et les autres fonds étrangers à court et à long termes sont indiqués à la valeur nominale moins les correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

Explications relatives au bilan

Actifs

1.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse ainsi que les avoirs sur compte de chèques postaux et en banque.

1.2 Titres

(en milliers de CHF)	2023	en %	2022	en %	Marges de fluctuation stratégiques*
Liquidités dans les dépôts	208	0.1	1 674	0.7	0–56 %
Dépôts à terme	–	0.0	25 000	11.0	0–56 %
Obligations en CHF	123 629	57.8	106 815	46.9	0–75 %
Obligations en monnaie étrangère (hedged)	17 987	8.4	27 502	12.1	0–35 %
Actions Suisse	22 743	10.6	14 983	6.6	0–14 %
Actions étranger	10 750	5.0	12 838	5.6	0–16 %
Immobiliers	12 363	5.8	13 077	5.7	0–14 %
Placements alternatifs (hedged)	26 074	12.2	25 892	11.4	0–20 %
Total	213 755	100.0	227 780	100.0	

* Les marges de fluctuation stratégiques correspondent au règlement d'investissements de la Fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega.

La stratégie de placement est axée sur la préservation du capital.

Les portefeuilles de titres sont gérés sous mandat par deux établissements bancaires et détenus à titre de réserve en vue de l'acquisition de biens d'équipement et pour garantir le service de sauvetage sur le long terme.

Au 31.12.2023, il n'existe aucun instrument financier dérivé ouvert.

Instruments dérivés à des fins de couverture de titres

(en milliers de CHF)		2023	Valeurs de remplacement	2022	Valeurs de remplacement
Opérations à terme sur devises	EUR/CHF	–	–	7 140	483
Opérations à terme sur devises	EUR/CHF	–	–	–6 468	189
Opérations à terme sur devises	USD/CHF	–	–	10 239	155

Les instruments financiers dérivés (futures et opérations à terme sur devises) n'exercent pas d'effet de levier sur la fortune totale et sont listés de manière exhaustive. Les opérations sur instruments dérivés ont réduit le risque d'exposition et sont couvertes par des placements de base correspondants. Les instruments dérivés sont évalués de la même manière que la transaction de base.

Instruments dérivés pour la couverture de flux de trésorerie futurs

(en milliers de CHF)		2023	Valeurs de remplacement	2022	Valeurs de remplacement
Opérations à terme sur devises	EUR/CHF	6 479	118	–	–

Les instruments dérivés mentionnés ci-dessus sont utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie futurs. Ces dérivés ne sont pas inscrits au bilan, mais sont publiés dans l'annexe jusqu'à la survenance de l'élément couvert.

1.3 Créances résultant de livraisons et de prestations

(en milliers de CHF)	2023	2022
Créances envers des tiers résultant d'interventions (brut)	11 225	14 816
Ducroire	– 1 815	– 2 140
Total	9 410	12 676

Les créances envers des tiers résultant d'interventions sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur; toutes les créances issues d'interventions font l'objet de correctifs de valeur individuels. Il n'est pas effectué de correctifs de valeur forfaitaires pour les risques généraux d'insolvabilité.

1.4 Autres créances

(en milliers de CHF)	2023	2022
Autres créances envers des tiers	4 055	911
Autres créances envers des organisations liées	21	24
Total	4 077	934

Les autres créances sont indiquées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur nécessaires. Les créances sont principalement constituées d'avoirs envers la fondation du personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega.

1.5 Réserves

(en milliers de CHF)	2023	2022
Combustibles et adjuvants pour avions	597	620
Combustibles et adjuvants pour hélicoptères	3 805	3 826
Divers combustibles et adjuvants pour aéronefs, matériel d'intervention	750	645
Télécommunication/radio	71	66
Vêtements	1 244	1 370
Matériel médical, médicaments	519	571
Matériel de bureau	115	113
Articles de kiosque et de publicité	704	800
Kérosène	254	262
Total	8 059	8 273

1.6 Actifs transitoires

(en milliers de CHF)	2023	2022
Prestations d'intervention (pas encore facturées)	4 545	9 051
Correctif de valeur sur prestations d'intervention non encore facturées	-455	-905
Autres actifs transitoires	701	118
Total	4 791	8 264

La correction de valeur de 10% sur les prestations d'intervention non encore facturées se base sur les expériences des années précédentes.

1.7 Aéronefs, y compris pièces de rechange

(en milliers de CHF)	État 1.1.2023	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2023
Valeur d'acquisition					
Avions	103 086	4 374	–	9 013	116 472
Hélicoptères	189 914	6 772	–	10 871	207 558
Acomptes versés sur les aéronefs	112 495	80 079	–	– 19 872	172 702
Pièces de rechange	25 600	806	–	–	26 406
	431 096	92 031	–	12	523 139
Amortissements cumulés planifiés					
Avions	28 496	6 825	–	–	35 321
Hélicoptères	94 512	8 017	–	–	102 530
Hélicoptères (amortissement exceptionnel)	8 166	1 444	–	–	9 610
Pièces de rechange	18 265	566	–	–	18 831
	149 439	16 852	–	–	166 291
Total	281 657	75 178	–	12	356 847

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2022
Valeur d'acquisition					
Avions	103 086	–	–	–	103 086
Hélicoptères	180 787	1 119	–	8 008	189 914
Acomptes versés sur les aéronefs	113 446	33 263	– 24 484	– 9 729	112 495
Pièces de rechange	15 154	2 973	– 420	7 893	25 600
	412 473	37 355	– 24 904	6 172	431 096
Amortissements cumulés planifiés					
Avions	21 968	6 528	–	–	28 496
Hélicoptères	83 914	10 598	–	–	94 512
Hélicoptères (amortissement exceptionnel)	15 229	– 7 063	–	–	8 166
Pièces de rechange	9 566	832	– 26	7 893	18 265
	130 677	10 895	– 26	7 893	149 439
Total	281 796	26 459	– 24 878	– 1 721	281 657

1.8 Terrains et immeubles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2023	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2023
Valeur d'acquisition					
Centre Rega, Kloten	33 546	–	–20	–	33 526
Bases d'intervention	49 729	328	–959	2 028	51 127
Installations en construction	2 929	1 189	–	–2 028	2 089
	86 203	1 517	–979	–	86 742
Amortissements cumulés planifiés					
Centre Rega, Kloten	19 031	709	–15	–	19 724
Bases d'intervention	23 002	1 254	–951	–	23 305
	42 033	1 963	–967	–	43 029
Total	44 171	–446	–12	–	43 713

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2022
Valeur d'acquisition					
Centre Rega, Kloten	32 938	22	–	586	33 546
Bases d'intervention	50 315	–	–	–586	49 729
Installations en construction	360	2 568	–	–	2 929
	83 613	2 590	–	–	86 203
Amortissements cumulés planifiés					
Centre Rega, Kloten	18 329	713	–	–11	19 031
Bases d'intervention	21 792	1 199	–	11	23 002
	40 121	1 912	–	–	42 033
Total	43 492	678	–	–	44 171

1.9 Autres immobilisations corporelles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2023	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2023
Valeur d'acquisition					
Matériel informatique	5 224	223	-795	299	4 951
Véhicules automobiles	3 333	745	-222	44	3 899
Mobilier	27 200	1 017	-2 010	2 038	28 245
Installations en construction	2 381	57	-	-2 381	57
	38 138	2 042	-3 027	-	37 153
Amortissements cumulés planifiés					
Matériel informatique	3 339	1 032	-795	-	3 576
Véhicules automobiles	2 015	463	-211	-	2 268
Mobilier	21 241	3 099	-1 964	-	22 376
	26 595	4 595	-2 970	-	28 221
Total	11 542	-2 553	-57	-	8 932

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2022
Valeur d'acquisition					
Matériel informatique	6 211	175	-861	-301	5 224
Véhicules automobiles	3 176	540	-350	-33	3 333
Mobilier	30 953	1 106	-2 813	-2 047	27 200
Installations en construction	-	-	-	2 381	2 381
	40 340	1 821	-4 023	-	38 138
Amortissements cumulés planifiés					
Matériel informatique	3 016	1 185	-861	-2	3 339
Véhicules automobiles	1 835	409	-229	1	2 015
Mobilier	21 882	1 487	-2 129	1	21 241
	26 733	3 081	-3 219	-	26 595
Total	13 606	-1 260	-804	-	11 542

1.10 Immobilisations incorporelles

(en milliers de CHF)	État 1.1.2023	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2023
Valeur d'acquisition					
Logiciels informatiques	18 695	2 835	-895	55	20 689
Concessions	2 700	-	-	-	2 700
Goodwill	2 890	-	-	-	2 890
Installations en construction	67	-	-	-67	-
	24 351	2 835	-895	-12	26 279
Amortissements cumulés planifiés					
Logiciels informatiques	12 002	3 590	-883	-	14 710
Concessions	2 700	-	-	-	2 700
Goodwill	692	692	-	-	1 384
	15 394	4 282	-883	-	18 793
Total	8 956	-1 447	-13	-12	7 485

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties	Transferts	État 31.12.2022
Valeur d'acquisition					
Logiciels informatiques	21 679	2 481	-5 398	-67	18 695
Concessions	2 700	-	-	-	2 700
Goodwill	-	2 890	-	-	2 890
Installations en construction	-	-	-	67	67
	24 378	5 371	-5 398	-	24 351
Amortissements cumulés planifiés					
Logiciels informatiques	12 872	4 361	-5 230	-	12 002
Concessions	2 700	-	-	-	2 700
Goodwill	-	692	-	-	692
	15 571	5 053	-5 230	-	15 394
Total	8 806	318	-168	-	8 956

Le goodwill résulte de l'acquisition de sureVIVE SA.

1.11 Immobilisations financières

(en milliers de CHF)	État 1.1.2023	Entrées	Sorties	Amortisse- ment/ évaluation	État 31.12.2023
Participations	200	–	–	20	220
Prêts	–	–	–	–	–
Total	200	–	–	20	220

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties	Amortisse- ment/ évaluation	État 31.12.2022
Participations	510	–	–	–310	200
Prêts	–	–	–	–	–
Total	510	–	–	–310	200

La Rega détient une participation de 4,9% au capital de la société Medical AG, à Brüttisellen, ce qui lui confère 15,3% des droits de vote.

Il existe une participation de 50% dans la société SIRMED AG.

La société Flugplatz Dübendorf AG a été liquidée et radiée du registre du commerce.

La Rega détient également des participations minoritaires dans des entreprises partenaires.

Usage économique/engagement économique et charges de prévoyance

(en milliers de CHF)	Excédent de couverture 31.12.2023	Part économique de la Rega		Contributions limitées à la période	Charges de prévoyance incl. dans les charges de personnel	
		31.12.2023	31.12.2022		2023	2022
Fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega	20 233	–	–	–	–	–
Fondation du personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega	–	–	–	9 722	9 722	9 114
Total	20 233	–	–	9 722	9 722	9 114

Pour la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega, l'excédent de couverture du Fonds de bienfaisance et de la fondation du personnel ne présente aucun avantage économique.

La Fondation du personnel de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega affiche un taux de couverture de 119,4% et ne détient pas de capital libre.

1.12 Actifs liés

(en milliers de CHF)	État 1.1.2023	Entrées	Sorties	Amortisse- ment/ évaluation	État 31.12.2023
Actifs du fonds de la fondation Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	1 320	14	–	–	1 334
Immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger	11 304	–	–	–173	11 131
Actifs du fonds de la fondation La Clairière - les Curnilles	5 332	–	–	177	5 509
Total	17 957	14	–	4	17 974

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties	Amortisse- ment/ évaluation	État 31.12.2022
Actifs du fonds de la fondation Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder	1 443	–	–123	–	1 320
Immeubles de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger	11 477	–	–	–173	11 304
Actifs du fonds de la fondation La Clairière - les Curnilles	–	5 953*	–	–620	5 332
Total	12 920	5 953	–123	–793	17 957

* Ajout dû à une modification du périmètre de consolidation

Les actifs et le fonds de la fondation Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder sont abordés plus en détail dans les commentaires de la page 8.

Les immeubles non commerciaux de la fondation Ilse et Kurt Rüdiger ne sont pas librement disponibles et ne peuvent être utilisés que dans le cadre des objectifs de la fondation. Selon ces derniers, les produits générés sont versés à la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega. Les immeubles sont inscrits au bilan à la valeur d'acquisition, après déductions des amortissements nécessaires à l'exploitation.

La fortune composée de titres de la fondation La Clairière - les Curnilles peut être utilisée uniquement dans le cadre du but de la fondation et ne peut pas être utilisée librement. Conformément au but de la fondation, les revenus générés sont reversés à la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega. Les titres sont évalués à leur cours boursier actuel au 31 décembre.

Passifs

1.13 Autres engagements à court terme

(en milliers de CHF)	2023	2022
Divers	497	683
Organisations liées	–	22
Total	497	705

1.14 Provisions

(en milliers de CHF)	État 1.1.2023	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2023
Charges de personnel	2 608	–	– 104	–	2 504
Abandon de créance*	550	–	–	– 550	–
Contrôles techniques	15 894	6 043	– 5 700	–	16 237
Réserve successorale	–	1 500	–	–	1 500
Total	19 053	7 543	– 5 804	– 550	20 241
Dont à court terme	3 158	1 500	– 104	– 550	4 004

(en milliers de CHF)	État 1.1.2022	Entrées	Sorties/ utilisation	Dissolutions	État 31.12.2022
Charges de personnel	2 552	56	–	–	2 608
Abandon de créance*	1 123	–	–	– 573	550
Contrôles techniques	16 404	4 550	– 5 060	–	15 894
Total	20 079	4 607	– 5 060	– 573	19 053
Dont à court terme	3 675	56	–	– 573	3 158

* Interventions non facturées en faveur de donateurs, de paysans de montagne ou encore de personnes en situation de détresse sociale

Le montant d'environ CHF 2,5 millions de provisions pour le personnel inclut le crédit d'heures supplémentaires et le solde de vacances du personnel en fin d'année.

La provision pour les interventions non facturées en faveur de donateurs (abandon de créance) n'est plus nécessaire et a donc été entièrement dissoute.

Le poste Contrôles techniques contient les frais d'entretien cumulés de l'ensemble de la flotte au 31.12.2023.

Les travaux de maintenance sont effectués conformément à la réglementation de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA Part-145) et aux prescriptions du fabricant (cf. point 2.5, page 25).

La fondation Garde aérienne suisse de sauvetage Rega, la société Schweizerische Luft-Ambulanz AG et la fondation Ilse et Kurt Rüdiger sont exonérées de l'impôt sur le bénéfice et le capital.

Pour les autres sociétés, toutes les charges anticipées pour l'impôt sur le capital et le revenu ont été prises en compte dans les comptes annuels. Des réserves pour impôts latents sont constituées selon les taux en vigueur pour faire face à d'éventuelles divergences de données entre les comptes annuels consolidés et les bilans fiscaux ; ceci n'a pas été nécessaire pour l'exercice examiné ni pour l'exercice précédent.

Explications relatives au compte d'exploitation

2.1 Contributions des donateurs, dons et legs

(en milliers de CHF)	2023	2022
Contributions des donateurs, dons et legs	134 515	131 014
Total	134 515	131 014

Les contributions de donateurs, les dons et les legs sont disponibles librement en accord avec le but que la fondation poursuit.

L'augmentation de CHF 3,5 millions est due à divers legs en 2023.

2.2 Opérations aériennes

(en milliers de CHF)	2023	2022
Hélicoptères	58 169	61 493
Avions	25 863	23 776
Interventions avions de ligne	1 697	1 284
Total	85 730	86 553

2.3 Autres recettes

(en milliers de CHF)	2023	2022
Interventions avec des tiers (ambulances, avions affrétés)	9 316	6 632
Ventes d'articles publicitaires et autres	1 177	1 450
Total	10 493	8 082

2.4 Réductions sur les prix des prestations

(en milliers de CHF)	2023	2022
Abandon de créance sur les prestations en faveur		
des donateurs	12 500	9 537
des paysans de montagne	1 747	1 447
des personnes en situation de détresse sociale	21	38
des polices et des directions de la santé cantonales	265	274
Plus-values et ajustements de tarifs	43	326
	14 577	11 622
Escomptes et rabais	148	150
Pertes sur débiteurs	-468	762
Constitution/Liquidation du ducroire	325	482
Constitution/Liquidation de provisions pour interventions en faveur des donateurs	-550	-570
	-545	824
Total	14 032	12 446

2.5 Aéronefs

(en milliers de CHF)	2023	2022
Hélicoptères		
Kérosène	4 303	4 663
Composants et pièces de rechange	5 362	5 016
Augmentation de la provision pour maintenance technique (net)	3 632	3 612
Recours à des hélicoptères de tiers (charters)	2 471	3 027
	15 768	16 318
Avions		
Kérosène	5 110	6 096
Composants et pièces de rechange	1 609	1 579
Coûts de projets « Nouveaux aéronefs »	960	773
Recours à des avions-ambulance de tiers (charters)	322	54
	8 002	8 502
Total	23 769	24 820

2.6 Charges d'intervention

(en milliers de CHF)	2023	2022
Prestations des partenaires d'intervention		
Fondation Secours Alpin Suisse (organisation liée)	1 919	1 570
Autres (ambulances au sol)	2 429	2 605
Taxes de survol, de handling et d'atterrissage	4 231	4 432
Billets d'avion pour rapatriements par avions de ligne	980	796
Matériel d'intervention, médicaments	2 479	2 320
Frais d'intervention	317	336
Charges diverses d'intervention directes	161	190
Total	12 517	12 249

Fondée en octobre 2005, la fondation Secours Alpin Suisse est née de la collaboration entre la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et le Club Alpin Suisse CAS. L'objectif principal de la fondation Secours Alpin Suisse est le sauvetage terrestre et l'aide d'urgence à des personnes accidentées ou malades dans des zones alpines ou difficiles d'accès en Suisse. Cette activité est donc complémentaire à l'intervention de la Rega. Le capital de la fondation Secours Alpin Suisse provient à 50 % de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et à 50 % du Club Alpin Suisse CAS. Le financement de la fondation est assuré par les recettes des interventions, les conventions de fourniture de prestations avec les cantons et les contributions de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et du Club Alpin Suisse CAS.

2.7 Personnel

(en milliers de CHF)	2023	2022
Salaires et indemnités de permanence	55 622	51 705
Charges sociales	15 559	14 343
Personnel temporaire	6 921	6 290
Autres charges de personnel	7 757	9 215
Total	85 860	81 554

Au 31.12.2023, la Rega et ses sociétés affiliées comptaient 439 postes équivalent temps plein (année précédente : 431) ; elles employaient ainsi 496 collaboratrices et collaborateurs (année précédente : 482).

L'augmentation des charges salariales (incl. y compris les charges sociales) de CHF 5,1 millions proviennent de hausses de salaires et de personnel supplémentaire. Les dépenses pour les collaboratrices et les collaborateurs de la société affiliée sureVIVE SA ont été consolidées pour la première fois cette année, pour l'ensemble de l'année.

Le besoin de rattraper le retard en matière de formation de l'année précédente a été supprimé et les autres dépenses de personnel ont ainsi été réduites de CHF 1,5 million pour l'année en cours.

Le poste Personnel temporaire englobe les coûts des médecins de bord et d'urgence externes.

2.8 Immeubles

(en milliers de CHF)	2023	2022
Loyers	1 875	1 798
Chauffage, électricité, eau	612	670
Entretien	1 984	2 509
Total	4 470	4 977

2.9 Maintenance technique/véhicules

(en milliers de CHF)	2023	2022
Maintenance technique	2 979	2 834
Véhicules automobiles	262	274
Total	3 241	3 108

2.10 Assurances

(en milliers de CHF)	2023	2022
Aéronefs	885	1 246
Autres assurances de choses	342	317
Total	1 227	1 563

2.11 Charges de gestion et d'informatique

(en milliers de CHF)	2023	2022
Gestion	4 861	4 444
IT (technologies de l'information)	15 132	14 051
Total	19 993	18 495

Les charges d'exploitation informatiques ont augmenté en raison de la progression de la numérisation.

2.12 Relations publiques

(en milliers de CHF)	2023	2022
Charges liées aux médias, production et envoi des cartes de donateurs et du magazine des donateurs	7 497	7 389
Autres frais de promotion et de relations publiques	2 196	2 521
Total	9 693	9 909

2.13 Amortissements

(en milliers de CHF)	2023	2022
Aéronefs	16 286	10 063
Pièces de rechange pour les aéronefs	566	832
Bâtiments	1 963	1 911
Autres immobilisations corporelles	4 595	3 081
Immobilisations incorporelles	3 590	4 361
Goodwill	692	692
Total	27 693	20 941

L'année précédente comprenait une correction de valeur extraordinaire de CHF 7,1 millions pour les aéronefs. Les amortissements de CHF 27,7 millions correspondent à des valeurs normales.

2.14 Gains et pertes résultant de la sortie d'immobilisations

(en milliers de CHF)	2023	2022
Aéronefs et autres immobilisations corporelles	- 13	- 2 894
Total	- 13	- 2 894

2.15 Résultat financier

(en milliers de CHF)	2023	2022
Plus-values sur les titres	12 761	8 708
Moins-values sur les titres	- 3 598	- 29 682
Produit des intérêts et des dividendes	1 906	2 526
Revenu locatif	93	100
Charges de gestion de fortune	- 247	- 237
Total	10 916	- 18 585

2.16 Résultats du fonds et de la fondation liés

(en milliers de CHF)	2023	2022
Fonds Peter et Lydia Ettinger-Sommerhalder		
Recettes	1	9
Charges (moins-values et frais bancaires)	-3	-3
	-1	6
Fondation Ilse et Kurt Rüdiger		
Recettes	1 146	1 140
Charges, amortissements compris	-537	-545
	609	595
Fondation La Clairière - les Curnilles		
Revenu de la fortune	177	-
Charges de la fortune	-	-620
	177	-620
Total	784	-19

2.17 Résultat hors exploitation

(en milliers de CHF)	2023	2022
Résultat hors exploitation	-282	1 863
Total	-282	1 863

Données supplémentaires

Transactions et positions financières en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères ont été converties au cours en vigueur le jour de la transaction. Les plus-values et moins-values résultant de transactions en monnaies étrangères ont été portées au compte de profits et pertes, et les actifs et passifs en monnaies étrangères détenus à la date de clôture du bilan ont été convertis au cours de fin d'année. Les moins-values et plus-values provenant de cette conversion ont été portées au compte d'exploitation.

Charges pour les prestations fournies selon Swiss GAAP FER 21

(en milliers de CHF)	2023	2022
Frais de projet		
Charges d'exploitation	40 664	40 862
Charges de personnel	76 800	69 692
Frais de voyage et de représentation	1 966	2 397
Frais d'entretien	13 077	15 018
Amortissements incl. amortissement exceptionnel	26 111	19 447
	158 619	147 417
Frais d'administration		
Charges d'exploitation	4 067	3 931
Charges de personnel	9 060	9 063
Frais de voyage et de représentation	351	402
Frais d'entretien	6 261	6 820
Relations publiques/gestion des donations	8 523	8 488
Amortissements	1 582	1 494
	29 844	30 198
Total	188 463	177 615

Les frais de projet représentent les coûts générés par les services assurant les interventions opérationnelles 24 heures sur 24.

Les frais d'administration comprennent tous les services liés au suivi et à la gestion des donateurs et donatrices, y compris le traitement des dons et legs individuels entrants ainsi que l'exploitation d'un centre d'appels. Ce poste comprend en outre les charges découlant de la production et de l'envoi d'un important matériel d'information, mais également les frais d'organisation et de réalisation d'expositions, de journées portes ouvertes, de visites guidées et d'autres manifestations destinées au public. Certaines prestations centralisées liées à l'exploitation générale ont été comptabilisées séparément (service du personnel, installations techniques, finance et comptabilité, etc.).

Rémunération des membres des Conseils de fondation et d'administration de la Rega

La rémunération du président et des membres du Conseil de fondation repose sur le règlement « Rémunération du Conseil de fondation », en vigueur depuis des années, modifié par le Conseil de fondation de la Rega pour la dernière fois en juillet 2013 et approuvé par la Surveillance fédérale des fondations en novembre 2013.

La somme totale de CHF 131 100 (contre CHF 123 900 l'année précédente) a été versée aux 15 membres du Conseil de la fondation Rega au titre de rémunération forfaitaire, de remboursement forfaitaire de frais et de jetons de présence. Les rémunérations indemnisent les membres du Conseil de fondation pour une partie des dépenses encourues dans la préparation des séances, l'examen des documents, les réunions au Conseil et au Comité du Conseil de fondation, les commissions spécialisées et ad hoc, le Comité consultatif de la Rega, les organisations partenaires, les fondations de prévoyance et les autres sociétés dans lesquelles la Rega détient des participations.

Rémunération des membres de la Direction de la Rega

La Rega poursuit une politique de rémunération à long terme, durable et propre à préserver la valeur de l'organisation. Les rémunérations globales sont comparables à celles pratiquées par les entreprises de branches similaires (aviation, santé), notamment quant à leur ordre de grandeur. La politique de rémunération de la Rega est examinée périodiquement par une entreprise spécialisée.

La rémunération globale annuelle directe des sept membres de la Direction consiste en un salaire de base, un remboursement forfaitaire des frais et une rémunération variable. La rémunération variable encourage une culture axée sur les performances et récompense chaque année la réalisation des objectifs convenus. Les membres de la Direction ne touchent aucune indemnité supplémentaire pour les mandats dont ils s'acquittent au Conseil d'administration et/ou au Conseil de fondation de la Rega.

En 2023, les sept membres de la direction ont été rémunérés au total à hauteur de CHF 2 418 561 (année précédente : CHF 2 404 003).

Transactions avec des personnes proches

Les transactions suivantes ont eu lieu avec des personnes proches :

- Paiement au Secours Alpin Suisse CHF 1,5 million
- Paiement à SIRMED CHF 0,3 million

Engagements conditionnels et autres engagements financiers

Au 31.12.2023, il existe une obligation de garantie en faveur de :

- Direction générale des douanes, Berne CHF 100 000

CHF 0,8 million de liquidités est mis en gage auprès d'UBS SA.

En outre, la Rega détient des engagements financiers (non escomptés) pour des contrats de location et des droits d'usufruit jusqu'en 2050, ainsi que des engagements d'achat pour des investissements en actifs immobilisés.

(en milliers de CHF)	2023	2022
Contrats de location et droits d'usufruit avec échéance		
1 an	4 021	3 308
2 à 5 ans	9 904	6 390
plus de 5 ans	4 606	4 921
Total	18 531	14 618

(en milliers de CHF)	2023	2022
Engagement d'achat		
pour des investissements en actifs immobilisés	37 309	67 595
Total	37 309	67 595

Créances éventuelles

La Rega est régulièrement la bénéficiaire de promesses d'héritages ou de legs.

À la date de clôture du bilan le 31.12.2023, la Rega avait connaissance d'héritages et de legs ouverts de l'ordre de CHF 1,9 million.

Événements survenus après la date de clôture

Il n'y a pas d'opérations ou de risques extraordinaires en suspens qui devraient être intégrés dans les comptes annuels. Aucun événement susceptible d'influencer la validité des comptes annuels 2023 n'est survenu après la date de clôture. Les comptes annuels 2023 ont été approuvés par le Conseil de fondation le 22 mars 2024.

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la fondation de la garde aérienne suisse de sauvetage Rega, Kloten

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de fondation de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega et de ses filiales (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte d'exploitation, le flux de trésorerie et la calcul de l'évolution du capital pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun contrôle de l'organe de révision.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes consolidés

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan consolidé sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation fidèle.
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil de fondation, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Reto Kaufmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Lea Stettler
Experte-révisseuse agréée

Zurich, le 22 mars 2024

Garde aérienne suisse de sauvetage Rega

Case postale 1414

8058 Zurich-Aéroport

Téléphone +41 44 654 33 11

Fax +41 44 654 33 22

www.rega.ch

Publication en allemand, en français et en italien.

La version allemande fait foi.